
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 17 septembre 2018
Séance tenue le 17 septembre 2018

Résolution: CM18 1110

Déclaration de la Semaine de la réhabilitation sociale du 9 au 12 octobre 2018

Attendu que la réhabilitation sociale permet de réintégrer dans la société, de manière encadrée, des personnes ayant été judiciairisées et incarcérées à la suite de condamnations par les tribunaux;

Attendu que des études ont démontré que la réhabilitation sociale contribue à réduire le taux de récidive chez les personnes judiciairisées et ainsi à rendre notre société plus sécuritaire;

Attendu que cette approche québécoise - se basant sur la responsabilisation de l'individu et sur la participation des citoyens et organismes communautaires - est unique en Amérique du Nord;

Attendu que cette approche unique a fait du Québec un leader en matière de réhabilitation sociale et que cette approche a aidé à faire en sorte que la Ville de Montréal est une des plus sécuritaires en Amérique du Nord;

Attendu que l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec, fondée en 1962, regroupe 63 organismes membres et rend des services à plus de 35 000 personnes par année;

Attendu que le leadership historique joué par la Ville de Montréal en faveur d'un système de justice mise sur la réhabilitation plutôt que la punition;

Attendu que la Ville de Montréal reconnaît la nécessité de donner une seconde chance aux personnes qui réintègrent nos communautés, et ce, en ayant un encadrement adéquat;

Il est proposé par Mme Nathalie Goulet

appuyé par M. Alex Norris
M. Benoit Langevin

Et résolu :

que le Conseil municipal déclare la semaine du 9 au 12 octobre la «Semaine de la réhabilitation sociale».

Un débat s'engage.
